

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : agaillard@mairie-marmande.fr

Réf. courrier : KD/AG : 2022.01

Marmande, le 25 janvier 2022

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER GARRIGUES/CARPETE SAMEDI 22 JANVIER 2022

Lieu : salle réunion du golf

Début de la rencontre : 10h

Fin de la rencontre : 12h

En présence de : Mme VERDIER Françoise, élue référente du quartier, adjointe auprès de M. le Maire en charge des finances, M. CARDOIT Patrick, élu référent du quartier, adjoint auprès de M. le Maire en charge de l'éducation, de la jeunesse et à la vie associative.

18 habitants

Service Citoyenneté : Alain GAILLARD

Ordre du jour :

- Présentation des élus référents du quartier
- Présentation des principes du conseil des quartiers
- Echanges autour de la vie du quartier
- Propositions d'idées et de projets

Le premier temps de la rencontre a permis à M. CARDOIT de présenter les grandes lignes de la politique marmandaise en faveur de la Citoyenneté.

Concernant les conseils de quartiers, l' élu explique que les élus référents seront les premiers interlocuteurs des habitants du quartier, avec la volonté d'être des facilitateurs, de se rencontrer, de construire ensemble.

Les rencontres de quartier se déclineront toujours sur 3 temps :

Accueillir/ informer

Echanger sur la vie du quartier

Explorer /proposer des projets

Cette première rencontre a principalement été dédiée au fait de faire connaissance.

Un tour de table a permis à chacun de se présenter, de connaître ses motivations, ses intérêts à participer à la vie du quartier.

A l'issue de ce temps-là, plusieurs problématiques et ou interrogations ont été évoquées :

- Micro plateforme de compostage et la circulation qu'elle va entraîner
- Déchets dans les fossés / moustique tigre
- Souhait de busage des fossés à l'approche de l'agglomération
- Incivilités routières rue d'Escanteloup
- Tracé rocade
- Eclairage rue d'Escanteloup
- Transport scolaire / transport réseau Evalys
- Dénominations de voies
- PLU / SCOT
- Incivilités routières rue Jean Mermoz
- Entretien Eaubonne
- Animation

1- Micro plateforme de compostage

Des riverains vivant à proximité de ce nouvel aménagement dénoncent le fait de ne pas avoir été informés.

Ils souhaitent que la municipalité trouve un autre lieu. De plus, ils envisagent de dénoncer cette décision auprès de l'administration compétente.

M. CARDOIT explique le bien-fondé de cette action dans le but de diminuer les déchets à traiter, avec pour conséquence une diminution des taxes sur les ordures ménagères.

En termes de déchets et à titre d'exemple le coût de la tonne est actuellement de 35€, et le coût passera en 2025 à 65€ la tonne. Il faut donc rechercher toutes les pistes d'économie possibles

L'élu précise sur l'emplacement de cette micro plateforme, qu'elle se situe à la fois sur le territoire de Marmande et du territoire de Virazeil (projet commun entre Marmande et Virazeil).

2- Déchets dans les fossés / moustique tigre

Des habitants du quartier dénoncent le fait que les fossés sont remplis de détrit. Après concertation, il s'agit principalement de poches Mac Do, de canettes et de papier en tout genre. Une information auprès de la police municipale est actée.

L'assemblée interpelle les élus sur le phénomène des moustiques tigres.

Le problème provient de l'eau stagnante dans les fossés qui provoque l'évolution de ces insectes.

Faudrait-il inscrire au calendrier de la voirie de VGA un plan de curage des fossés ?

3- Demande de busage des fossés en bout de la rue Jean Mermoz et de l'élargissement de la rue d'Escanteloup

Il est demandé de réaliser un busage des fossés à partir de l'impasse Gabriel Voisin jusqu'à l'intersection de la rue Mermoz et de la rue d'Escanteloup.

Ces travaux permettraient de sécuriser le déplacement des collégiens qui se dirigent vers le golf.

De part cette réflexion ne pas oublier les différents aménagements en lien avec le tracé de la future rocade.

Marmande - Google Maps

google.com/maps/place/47200+Marmande/@44.496753,0.1939288,532m/data=!3m1!1e3!4m5!3m4!1s0x12aa8f12c5f468c5:0x40665174815b260!8m2!3...

Applications

Restaurants Hôtels Attractions Musées Transports en comm... Pharmacies Distributeurs de bill...

Aérodrome de Marmande - Virazeil

Témoins de Jéhovah

Rue Jean Mermoz

Rue Robert Trouille

A l'IMPROVISTE Fleuriste

A l'improviste Fleuriste

Golf de Marmande

ASPTT-MARMANDE

Renovation bâtiment Renard

Ruisseau de l'Eaubonne

Calques

Google

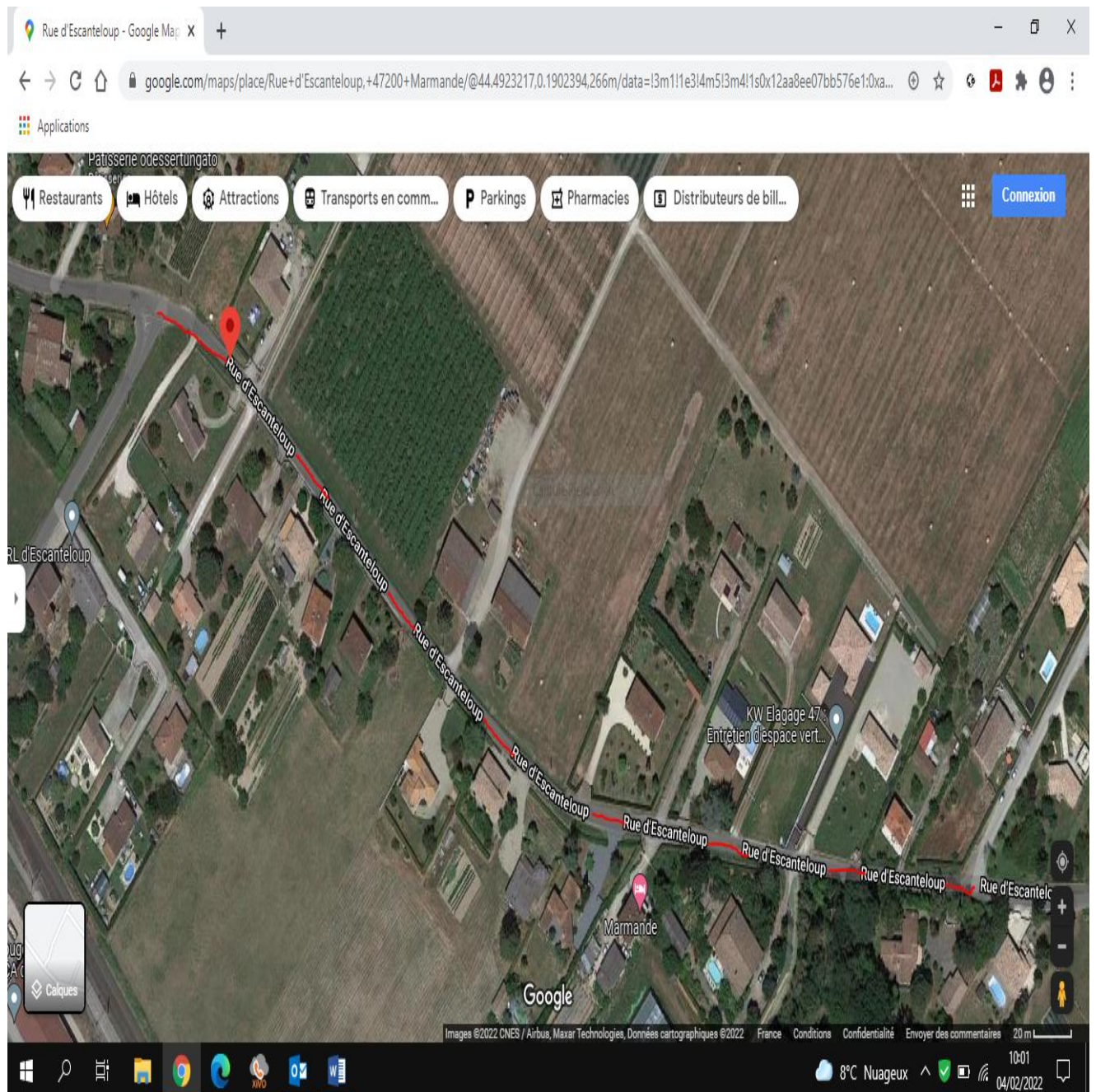
Images ©2022 CNES / Airbus, Maxar Technologies, Données cartographiques ©2022 France Conditions Confidentialité Envoyer des commentaires 50 m

8°C Nuageux 09:41 04/02/2022

Elargissement de rue d'Escanteloup

Les riverains de la rue d'Escanteloup réclament l'élargissement de la chaussée en direction du quartier Bédât – La Gravette.

La raison : ce secteur du territoire de Marmande s'est développé au travers de nouvelles constructions immobilières. De ce constat, un trafic toujours aussi dense emprunté par des camions et des automobilistes engendre auprès de la population une demande forte : sécuriser cet axe routier.



4- Incivilités routières rue d'Escanteloup

Les riverains de la rue d'Escanteloup se plaignent des automobilistes qui ne respectent pas la limitation de vitesse portée à 50km/h. Ils proposent d'élargir cette voie.

L'élu reconnaît que les incivilités sur cet axe deviennent préoccupantes. La police municipale sera informée de ce problème.

Il est proposé d'installer un radar pédagogique afin de sensibiliser les automobilistes sur leur vitesse de déplacement.

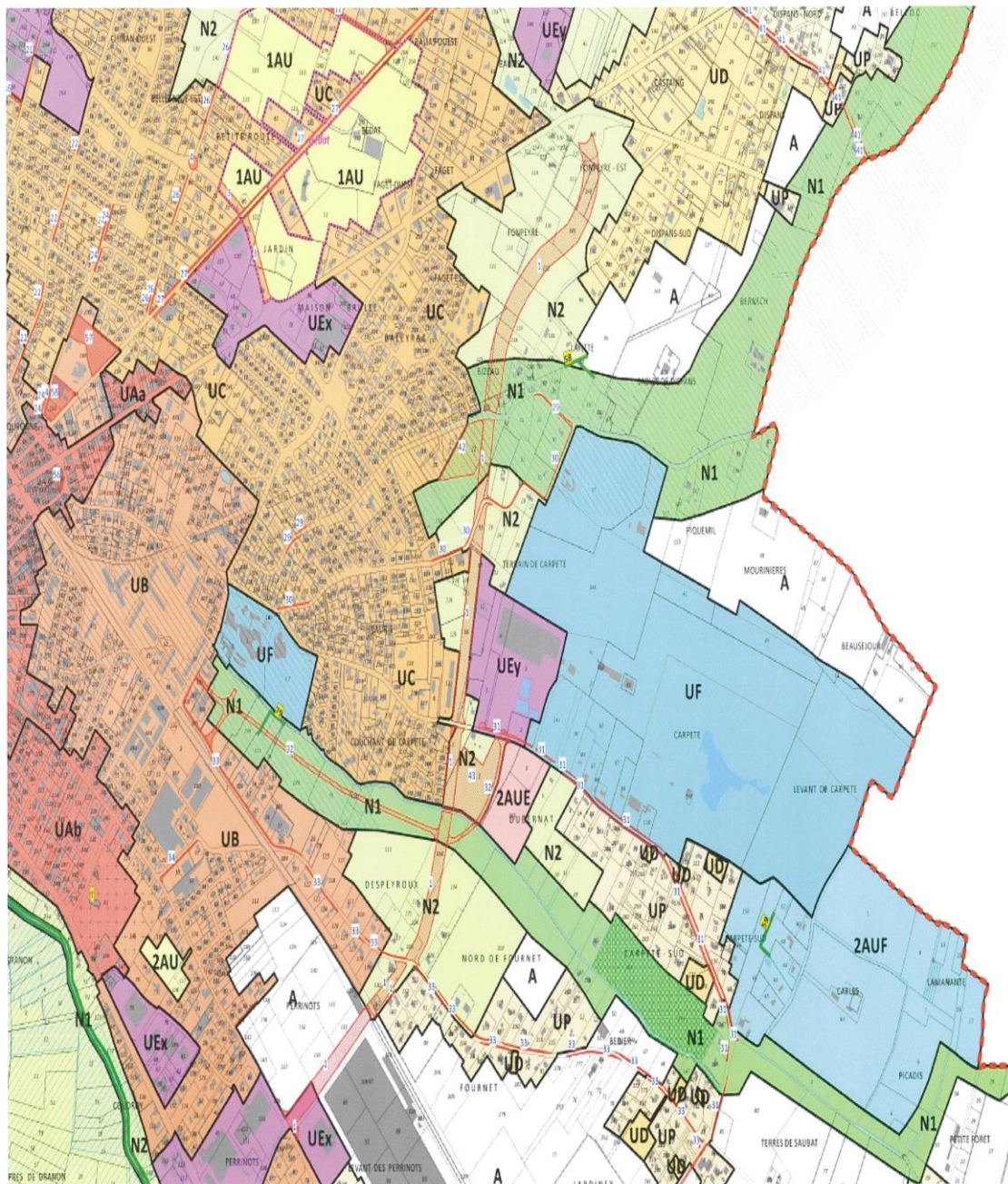
En retour, une information de la situation sera donnée aux riverains lors d'une prochaine rencontre.



5 – Tracé rocade

Les habitants se posent beaucoup de questions sur le tracé de la rocade et sur les différents aménagements qui pourraient voir le jour : (ex : emplacement rond-point).

Il est proposé aux habitants de faire une réunion avec le CD 47 afin d'éclairer au mieux les incertitudes de la population du quartier.



6 – Eclairage rue d'Escanteloup

Les riverains de la rue d'Escanteloup soulèvent une problématique concernant l'absence d'éclairage.

Avec un trafic dense composé de camions et de voitures, des enfants empruntent cette rue pour se rendre à leur établissement scolaire. Un danger pour ces derniers puisqu'ils se déplacent à pied dans l'herbe et sans éclairage.



7- Transport scolaire / transport réseau Evalys

Les habitants se plaignent de l'absence d'une ligne de ramassage sur le quartier.

Ils dénoncent le fait que le quartier n'est pas assez desservi par les réseaux de transport.

En réponse l'élu explique que pour les collégiens, d'une part c'est le département qui la charge du dossier de transport et, d'autre part il n'existe pas de ramassage scolaire pour les familles résidents au sein de l'agglomération marmandaise.

Seuls les résidents extérieurs à l'agglomération peuvent en bénéficier.

Par contre, il existe un service à la demande (Transport Evalys). Il faut voir s'il est mobilisable pour ce type de transport

Toujours dans la réponse la plus claire et précise, M. CARDOIT propose à l'assemblée de rencontrer le service transport de la VGA qui a en charge ce dossier.

8- Dénominations de voies

Une habitante demande des explications sur les dénominations de voies.

M. GAILLARD explique l'importance de cette démarche auprès de la population en lien avec les services publics (pompiers, facteur, livraison colis...)

Rappel : la numérotation métrique

La méthode :

- Le point 0 est pour numérotation métrique le début de la voie ou du chemin ; plus de numéro pair ou impair côté droit ou gauche. On évite ainsi aussi les bis, ter, ...
- Il est rappelé que ce dossier sera toujours d'actualité (changement de propriétaire, locataire, construction...)

Avantages multiples

Le citoyen :

- Facilite l'accès aux soins et aux services à domicile (médecins, secouristes...)
- Facilite la livraison à domicile (commandes par correspondance, visites de courtoisies...)

La commune :

- Donne une cohérence d'identité à la commune / ville
- Facilite la gestion des listes électorales
- Permet la collecte des déchets

La mairie et la poste :

- Facilite l'identification des rues
- Fluidifie la distribution du courrier

Les services :

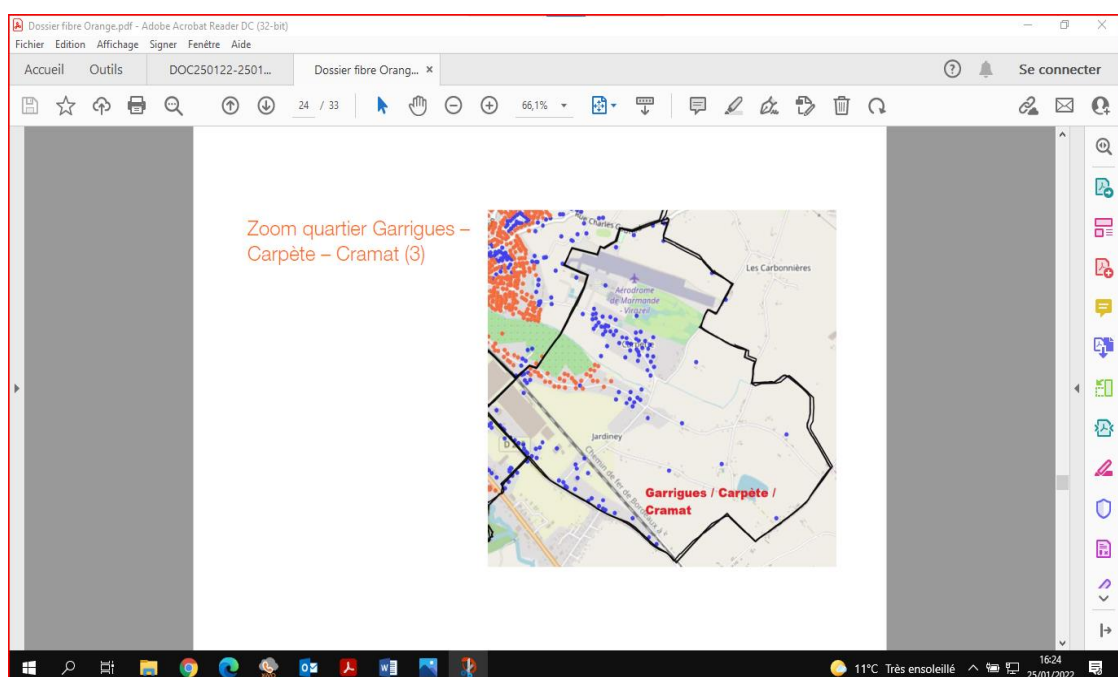
- Améliore l'identification et la gestion des clients par les services d'eau, d'électricité, gaz, police, sapeurs-pompiers, impôts...
- Permet le guidage et le repérage par GPS

Un habitant a salué et remercié le travail bénévole et l'investissement des habitants pour la mise en place de la numérotation. Concernant les avantages ça contribue à une amélioration de la qualité des livraisons et on peut aussi ajouter pour le développement de la fibre optique.

Lors d'une présentation publique du projet « fibre » par la société Orange, le 3 mars 2020, cette dernière reconnaît un retard sur l'implantation du réseau sur tout le territoire.

Graphique explicatif de la situation sur le quartier (source société Orange)

- Chaque point bleu représente un « local adressable » dans son armoire.
- Local adressable = adresse d'une maison ou d'une entreprise connectée dans l'armoire de rue.



9- PLU / SCOT

Un habitant, propriétaire d'un terrain sur le quartier, exprime sa colère sur le fait que ça fait 30 ans que les services de l'état lui refusent la viabilisation de son terrain.

Mme VERDIER répond que c'est de la compétence du PLU et du SCOT. Ce sont les services administratifs de l'état qui fixent les règles.

10- Déplacement élèves collège Jean Moulin – golf

Les riverains de la rue Jean Mermoz signalent le danger pour les collégiens qui se déplacent à pied pour rejoindre le golf. Le fait de ne pas avoir de trottoir est un danger certain pour ces enfants.



11- Entretien ruisseau Eaubonne

Un habitant rappelle que le quartier est sujet aux inondations. Cette même personne était en lien avec le service GEMAPI de la VGA en invoquant un danger futur si un entretien du ruisseau de l'Eaubonne n'était pas prévu.

De ce fait, M. CARDOIT propose de relancer cette demande auprès du service compétent sur la GEMAPI.

12- Animation

Un habitant souhaite relancer une association de quartier.

De ce fait , l'habitant demande une aide financière.

Mme VERDIER répond qu'aujourd'hui c'est difficile de répondre par l'affirmative mais une attention particulière sera portée à toute demande.

Plan conseils de quartiers

